

Conditions générales de vente JMC Lutherie SA

Les bois choisis pour la création de nos instruments sont ceux traditionnellement utilisés par le luthier. Nous en prenons grand soin car nous les respectons. Voici quelques labels au sujet des bois que nous utilisons.
 Traditionell werden unsere Instrumente aus den für den Saiteninstrumentenbau verwendeten Hölzern hergestellt. Weil wir diese Hölzer wertschätzen, gehen wir mit grösster Sorgfalt vor. Nachfolgend finden Sie einige der zertifizierten Hölzer, die wir verwenden.
 The woods chosen for the creation of our instruments are traditionally used by the luthier. We take care of the trees with so much respect. Here some labels about the woods that we use.



Conditions générales de vente JMC Lutherie SA

| | |
|----------------------|--|
| Offres | Les offres JMC ne peuvent pas être considérées comme engageantes. |
| Produits | JMC se réserve le droit de modifier les produits. |
| Prix | JMC se réserve le droit de modifier les prix. Les prix indiqués sont en francs suisses CHF. La facturation et les paiements se font en CHF. |
| Conditions | Ex Works (départ manufacture). Si aucun arrangement préalable n'a été convenu, les coûts des retours doivent être pris en charge par le client et dans l'emballage d'origine pour une protection adéquate. |
| Paiement | Par avance ou arrangement préalable. JMC se réserve le droit de demander la moitié du paiement à la commande. |
| Livraison | Le client s'engage à vérifier la marchandise immédiatement à réception. Si des dommages ou irrégularités sont observées, il doit les mentionner sur les documents de transport et informer le transporteur. JMC doit être avisée dans les 5 jours par écrit. Si ce délai n'est pas respecté, le client perd son droit au remboursement. Les taxes d'importation sont à la charge du client, qui s'engage à s'en acquitter. Les délais de livraison sont indicatifs en raison des nombreux critères de construction et saisonniers. Des retards de livraison ne donnent pas droit à l'annulation de la commande. JMC ne peut pas être tenue pour responsable des dommages causés au client en raison d'un retard de livraison. Les créations JMC étant uniques car réalisées en bois naturel, des divergences (taille, apparence, ...) entre les produits peuvent survenir en raison de la structure de la fibre du bois. |
| Installation | En cas d'installation par nos soins, nous effectuons la fixation au mur et le branchement au système audio. En revanche, le tirage des câbles doit se faire par votre électricien et selon nos indications. |
| Garantie | JMC Lutherie SA se porte garante de la qualité de ses produits. La garantie ne peut être délivrée que par JMC ou par son réseau de distribution officiel. Elle est valable 2 ans dès la date d'achat, et ceci uniquement sur les instruments et Soundboards JMC sur présentation de l'original de la facture. Pour tous les accessoires, c'est la garantie de la marque ou du fournisseur qui fait foi. La garantie ne couvre pas l'usure normale tels que le vieillissement (raies ou altération de la couleur), des dégâts découlant d'un entretien non conforme, des dommages indirects ou dus à la négligence. Le client doit informer JMC Lutherie SA par écrit et en détail de tout éventuel vice caché dans les 15 jours suivant la réception de la marchandise. Sans cette information, le produit est considéré exempt de vices. |
| Mode d'emploi | Les créations JMC sont réalisées en bois naturel et sont sensibles à la chaleur et à l'humidité. Ne pas exposer au soleil (coffre de voiture par exemple), ni près d'un radiateur et surtout pas dans leur housse. Surveiller le taux d'hygrométrie ; nous conseillons un minimum de 40 %. En hiver, si possible, placer dans une pièce où il y a un humidificateur. Après nettoyage au chiffon sec ou légèrement humide (sans détergent), on peut appliquer une couche de cire adaptée aux instruments de musique en bois. Pour les guitares, il est important d'huiler régulièrement les touches non vernies. Le réglage de la tige du manche se fait uniquement avec la clé de 1/8 de pouce fournie avec l'instrument. Pour les réglages importants, s'adresser à un luthier professionnel. |
| Données personnelles | Dès que JMC reçoit une commande, elle se réserve le droit de se renseigner sur l'identité et la situation financière du client, soit auprès du client lui-même, soit auprès de tiers. L'acceptation tacite de ces conditions de vente par commande ou paiement de la facture permet à JMC de publier les noms de ses clients. |
| Droit applicable | Droit suisse. La convention de Vienne n'est aucunement applicable. For à Le Chenit, Vallée de Joux, Suisse. |
| Date | Le Brassus, juillet 2015 |